

**2LMC**  
Société Civile Immobilière au capital de 1 000.00 €  
Siège social : 34 La Croix du Guernet  
56130 FEREL  
**Société en cours de formation**

---

**NOMINATION DES PREMIERS GERANTS**

L'an deux mille vingt-cinq,  
et le dix-sept avril,

**Les soussignés :**

- Monsieur Landry TRIBALLIER,
- Madame Marie PLANCHENAUT,

Associés de la société, ont décidé, à l'issue de la signature des statuts, de désigner les premiers gérants, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts de ladite société.

A cet effet, il a été arrêté ce qui suit :

**I - NOMINATION DE LA GERANCE**

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société, pour une durée indéterminée :

Monsieur Landry, Jean-Pierre, Cédric TRIBALLIER,  
Né le 24 janvier 1992 à SAINT-NAZAIRE,  
Demeurant au 34 La Croix du Guernet – 56130 FEREL,  
De nationalité française,

Monsieur Landry TRIBALLIER déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptibles de l'empêcher d'exercer ce mandat.

**II - POUVOIRS DE LA GERANCE**

La gérance exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues au titre IV des statuts sociaux

**III - REMUNERATION DE LA GERANCE**

En rémunération de ses fonctions, la gérance aura droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine décision d'assemblée générale.

Elle aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

**Monsieur Landry TRIBALLIER**  
*« Bon pour acceptation des fonctions de Gérant »*

**Madame Marie PLANCHENault**